

## EN ROUTE VERS LE 52<sup>e</sup> CONGRÈS CONFÉDÉRAL !

Le 52<sup>e</sup> congrès de la CGT se déroulera du 13 au 17 mai 2019 à Dijon, avec pour thème central « Au cœur du travail pour bâtir l'avenir ».



Avec ses 37 délégué-es actifs et 3 retraité-es, la FERC sera au rendez-vous de cet enjeu démocratique de notre organisation. Toutefois, la confédération n'a validé que 30 mandats actifs (18 femmes et 12 hommes) et 2 retraités (une femme et un homme). Les mandats en attente, votés par les syndicats concernés et acceptés par la fédération, n'ont pas toujours reçu l'accord des UD concernées.

Pour s'impliquer dans l'activité confédérale, la FERC met à disposition deux candidatures pour la CEC : Marie Buisson et Catherine Perret.

D'autres camarades issus de nos champs sont présentés par leurs UD (Benjamin Amar, Lionel Lerogeron, Chantal Pichot - CFC) et par l'UGICT (Sophie Binet).

Les textes du congrès sont parus dans le Peuple et peuvent être consultés à l'adresse suivante : [https://congres52.cgt.fr/publications?taxo\\_pub=198](https://congres52.cgt.fr/publications?taxo_pub=198)

Les syndicats peuvent organiser des assemblées de syndiqué-es avec le-la délégué-e qui les représentera pour voter sur le rapport d'activité, le rapport financier et celui de la CFC et proposer des amendements sur le document d'orientation.

Ce dernier se compose de 5 parties dont les thèmes recourent les pré-occupations et les orientations de la FERC.

**La 1<sup>ère</sup> partie porte sur la réalité du travail en lien avec les évolutions technologiques :** on retrouve la question de la précarité, que la FERC travaille notamment dans les secteurs de l'animation, du sport, de la recherche et des AESH.

En lien avec le « mal-travail », la question de la santé est aussi un des axes portés par la FERC et son OFCT depuis longtemps. Cette partie aborde les thématiques de développement humain durable, de service public et de l'essor du numérique dans nos espaces de travail.

**La 2<sup>e</sup> partie revient sur le Nouveau Statut du Travail Salarié et la sécurité sociale professionnelle.** Ils sont mis en parallèle avec l'évolution du salariat (ubérisation, essor de l'auto-entreprenariat et des faux indépendant-es), avec la contre-réforme de la formation professionnelle qui ne sécurise aucun parcours quand la CGT propose une formation initiale tout au long de la vie pour acquérir de nouvelles qualifications. Autant de réflexions qui traversent nos débats. La sécurité sociale est mise en avant avec la proposition d'un « 100 % sécu ». Mise en exergue, la question de la retraite quand le gouvernement veut avancer au pas de charge sur sa réforme. L'universalité de ce dernier (qui nivelle par le bas) est loin des propositions de la CGT qui revendique aussi un système universel et refuse le système par points : ou le retour du débat sur la maison commune des retraités !

**La 3<sup>e</sup> partie s'intéresse à la construction du rapport de force et à la convergence des luttes,** sans faux semblant sur notre capacité à mobiliser et à construire la grève (problématiques soulevées dans nos propres débats). Retour sur les différentes formes possibles de luttes, sur l'appui qu'elles doivent prendre sur le vécu des salarié-es, sur l'élaboration de cahiers revendicatifs sur les lieux de travail et de vie, sur la culture du débat que nous devons développer pour faire progresser nos idées et sur

le combat à mener pour les libertés syndicales. Les élections professionnelles y sont abordées sous l'angle de l'ancrage de la CGT et de ses idées au sein des entreprises. L'unité syndicale est réinterrogée, ce qui nous ramène au syndicalisme rassemblé qui fait tant débat dans nos organisations et nos réunions. La convergence avec le monde associatif et politique est posée, dans le respect des prérogatives, indépendance et valeurs de chaque organisation, pour construire des actions complémentaires, débat que la FERC porte dans ses instances.

**Le 4<sup>e</sup> thème est celui du déploiement :** aller au plus proche des salarié-es, syndiquer les jeunes et les apprenti-es, travailler avec les organisations de jeunesse, amplifier la syndicalisation chez les ICTAM, les retraité-es. Et pour se faire, s'appuyer sur les structures territoriales, réorganiser les champs fédéraux, trouver d'autres modes de syndicats pour les isolé-es... À venir donc quelques débats sur les Comités Régionaux, la fusion de fédérations, les syndicats territoriaux ou de site...

**Pour finir, le document aborde la question du syndicalisme international.**

S'il n'est pas question de revenir sur nos affiliations (ce qui fait grandement débat dans nos organisations), les questions sont posées de mener des luttes à l'échelle supranationale pour répondre aux stratégies des multinationales, de travailler entre les confédérations internationales, de lutter pour la paix et le désarmement (l'exemple mis en avant, de la Palestine, rejoint un des combats de la FERC).

Bref... à vos amendements !